

Habilitation à la conduite et à la maintenance des installations frigorifiques embarquées à ammoniac à bord des navires

CATEGORIE : A

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel navigant du transport maritime et fluvial**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : **A1415**, **N3102**, **N3101**

Formacode : —

Date de création de la certification : **19/11/2012**

Mots clés : **PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**,
MAINTENANCE, **AMMONIAC**,
INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES

Identification

Identifiant : **733**

Version du : **29/05/2015**

Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Arrêté du 19 novembre 2012 relatif à la délivrance de l'habilitation à la conduite et à la maintenance des installations frigorifiques embarquées à ammoniac à bord des navires
- <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTE-XT000026724900&c-ategorieLien=id>

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Assurer la conduite et l'entretien des installations frigorifiques embarquées à l'ammoniac, dans le respect de la loi, des règlements et des pratiques de travail sûres

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Brevet de capitaine
- Brevet de chef mécanicien
- Brevet de second mécanicien
- Brevet de second polyvalent
- Brevet de chef de quart de navire de mer
- Brevet de capitaine de 1ère classe de la navigation maritime
- Brevet d'officier chef de quart machine

Descriptif général des compétences constituant la certification

- Apprécier les responsabilités et obligations des différents acteurs intéressés par la réalisation des travaux à bord
- Conduire et entretenir les installations frigorifiques à l'ammoniac
- Organiser les travaux importants concernant ces installations

Public visé par la certification

- MARIN AU COMMERCE
- MARIN A LA PECHE

- Maîtriser les risques inhérents et adopter les réactions immédiates de sauvegarde en cas de fuite importante d'ammoniac à bord.

Modalités générales

www.developpement-durable.gouv.fr/Titres-ou-attestations-requis-pour.html

Liens avec le développement durable

Aucun

Evaluation / certification

Pré-requis

- Avoir suivi l'intégralité de la formation à la conduite et à la maintenance des installations frigorifiques embarquées à ammoniac

OU

- Etre titulaire du brevet d'officier chef de quart machine, de second mécanicien ou de chef mécanicien et avoir suivi le module de mise en situation professionnelle sur installation réelle de la formation mentionnée au pré-requis ci-dessus

Compétences évaluées

www.developpement-durable.gouv.fr/Titres-ou-attestations-requis-pour.html

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

Certificateur(s)

- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Ecoles-lycees-et-centres-de.html>

Centre(s) de passage/certification

- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Ecoles-lycees-et-centres-de.html>

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Habilitation à la conduite et à la maintenance des installations frigorifiques embarquées à ammoniac à bord des navires

Plus d'informations

Statistiques

Pas de statistiques disponibles

Autres sources d'information

—